

Propositions des acteurs pour la préparation du débat public LGV PACA

Afin de préparer le débat public sur le projet LGV PACA en concertation et au plus près des demandes des acteurs concernés, la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), en charge de son organisation, **sollicite vos propositions**. Nous vous remercions de retourner ce document avant le **6 septembre 2004**.

♦ **Organisme** :

CESR Provence Alpes Côte d'Azur

♦ **Nom et prénom des représentants** :

MM. Jacques KUPELIAN et Bernard NICOLETTI

Fonctions :

Respectivement Présidents des Commissions "Politique décentralisée des Transports-Energie" et "Aménagement et développement durable des territoires et de la montagne" au CESR.

♦ **Coordonnées** : 04 91 57 53 00

♦ **Quelles sont les problématiques à débattre sur l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet LGV PACA ?**

- Structurer l'Arc Méditerranéen Barcelone-Gênes avec desserte Marseille Toulon et Nice.
- Libérer les capacités sur la ligne classique existante pour le fret et les TER.
(commentaire : dans le respect de l'environnement et compte tenu de la saturation constatée autour des grandes agglomérations, la réalisation de la ligne à grande vitesse en complément de l'augmentation de capacité du réseau classique prévu au Contrat de Plan régional (Marseille-Aix ; Marseille-Aubagne-Toulon, Cannes-Nice) permet d'offrir une perspective aux besoins de déplacements autour des grandes agglomérations).
- Une liaison Nice Paris en 3h30 permettrait d'alléger le trafic aéroportuaire de Nice et d'ouvrir une alternative à la route pour les déplacements intrarégionaux.
- La problématique du désenclavement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur vers l'Est et la Côte d'Azur et l'intégration de ce projet dans un réseau ferroviaire européen sont à prendre en compte.
- La mixité de la ligne est à examiner.

♦ **Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible pour tous ?**

- Données actuelles du flux de passagers, données futures.
- Une sensibilisation sur les conséquences de la saturation des infrastructures.
- Le temps de transport entre les métropoles de la Région desservies et Paris, et l'intérêt que le projet présente pour les habitants de PACA dans leur vie quotidienne:
 - * dans leurs déplacements entre les métropoles régionales,
 - * dans leurs déplacements en direction de Paris mais aussi sur l'arc méditerranéen Gênes-Barcelone.
- Le dégagement de capacité pour leurs déplacements quotidien en TER.
- L'emplacement des gares.
- L'impact environnemental.

♦ **Quels outils d'information du public préconisez-vous ainsi que leur mode de diffusion ?**

- Argumentaire (économique et sociologique) des avantages et de la création de richesse, communication, tourisme, échanges...
- Mailing direct aux élus et aux responsables socio-économiques.
- Cette indispensable information des acteurs socio-économiques doit être complétée par un maximum de réunions d'information sur le terrain pour recueillir l'avis des intéressés.
- S'appuyer sur le réseau d'information des collectivités locales et le réseau d'information des associations au moyen des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), de panneaux, de vidéos.
- Mise en place de nombreuses réunions interactives.

♦ **Quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ? Où doivent se dérouler des réunions publiques ?**

- Une agence d'information par sous-préfecture concernée.
- Des réunions publiques dans les structures telles que les collectivités locales, les établissements publics et le réseau associatif.
- Création d'un site Internet spécifique.
- Expositions itinérantes pour toucher le maximum de public.

♦ **Quels besoins avez-vous en information, études, outils de communication de proximité ... ?**

- L'idée est d'avoir l'information de qualité en temps réel grâce notamment aux TIC.
- Le besoin est réel de remontée d'informations des réunions tenues sur le terrain avec le public concerné afin de recueillir les souhaits d'équipement des citoyens.
- Le site Internet permettra d'assurer la plus large information et la plus grande transparence.